

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU CANTON DE GIEN AIDÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Le Loiret soutient les associations



Les conseillers départementaux Francis Cammal et Aude Denizot, entourés des représentants des associations venus toucher l'aide financière du conseil départemental.

Vendredi soir, le Département du Loiret a remis aux associations sportives du canton de Gien l'aide financière à laquelle elles avaient droit selon leur nombre de licenciés.

■ Ce n'était pas encore Noël pour les associations sportives du canton de Gien, vendredi soir au centre administratif, mais presque puisque les conseillers départementaux Francis

Cammal et Aude Denizot ont remis à celles qui en avaient fait la demande le chèque de soutien aux licenciés. Pour rappel, ce coup de pouce financier est accordé une fois par an, et calculé selon les effectifs de la dernière saison sportive. Le Département verse ainsi 5,40 € par licencié (toutes catégories confondues), 10,80 € par arbitre officiel, 4 € par licencié pour les clubs affiliés aux fédérations

UFOLEP, FSCF et FSGT ; et 2,50 € par licencié pour les clubs affiliés aux fédérations Sports pour tous, EPGV, USEP, UGSEL, UNSS et FFSU.

Un total rehaussé cette année, comme cela avait été exceptionnellement le cas en 2020, de 1 € par licencié. « Sur le département, 943 associations en bénéficient », commentait Francis Cammal, « cela représente une enveloppe de

615.674 € pour 135.000 licenciés et 2.203 arbitres. Sur le canton de Gien, nous comptons précisément 27.134 licenciés », précisait l'élu avant que chaque représentant n'émerge pour toucher son dû. « Pour les coupes, les lots divers, le Département est là, n'hésitez pas à nous solliciter pour vos organisations, on vous fera parvenir quelques dotations, nous sommes là pour ça », concluait-il.

ALEXANDRE GODARD